

ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle Des Télécommunications Alger Est

Réf N° 10/DOEST/SDFS/DPM/MG

Le : 26/03/2023

A

MONSIEUR LE GERANT DE L'ENTREPRISE

FOUAD COMMERCE ET SERVICE

Objet : Mise en demeure

J'ai le regret de vous faire part que j'étais saisi par les incidences de votre gestion et que vous n'avez pas pallié aux défaillances citées dans la précédente mise en demeure, vos agents de nettoyage ne cessent de réclamer leurs revenus auprès du service des moyens, ce qui les mets dans une situation les détergents constamment non fournis, malpropreté apparente malgré plusieurs relances demeurées infructueuses, l'absence répétitif de plusieurs agent de nettoyage dans nos divers structures, ceci engendre des désagréments a plusieurs égards .

De ce fait, je vous enjoins à compter de la date de réception de la présente mise en demeure de remédier à cette situation, faute de quoi je me verrai à la résiliation de contrat et prendre les dispositions qui s'imposent.

Veillez agréer monsieur mes salutations distinguées

Directeur Opérationnel des
Télécommunications d'Alger Est

Signé: NOUARI Hamid

